

BUREAUX
ROUBAIX. - 66-71, Grande-Rue. Tél. 337.32, 337.33 et 337.34.
TOURCOING. - 25, rue Carnot. Tél. 37.
LEZ-TOURCOING. - 3, rue Faidherbe. Tél. 339.51.
PARIS. - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provençe. 17.34.
BOULOGNE. - 108, rue de la Station. Tél. 4.44.
ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Visitez la BELGIQUE
 au moyen de
 Cartes de Circulation
 de 5 à 7 jours
 comportant
 des réductions sensibles
 sur les prix ordinaires
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
 14, rue de Constantinople
 - PARIS -

Le jour de l'An à l'Élysée

Paris, 2 janvier. — Les réceptions du 1^{er} janvier ont eu lieu, au palais de l'Élysée, selon le cérémonial officiel.

M. Laval, président du Conseil, les ministres et sous-secrétaires d'État sont venus, à 10 h. 30, pour assister le président de la République pendant les réceptions et visites.

M. Albert Lebrun a reçu à 10 h. 40 M. Jeanneney, président du Sénat, et les membres du bureau et, à 11 heures, M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, et les membres du bureau.

Le Président de la République est ensuite rendu au palais de Luxembourg et au Palais-Bourbon, où le président du Conseil, les ministres et sous-secrétaires d'État l'ont précédé pour rendre leur visite au président du Sénat et au président de la Chambre des députés.

Il a ensuite retenu à déjeuner les membres du Gouvernement, les maréchaux de France, les préfets de la Seine et de police et les personnes de sa maison.



MM. ALBERT LEBRUN ET PIERRE LAVAL SORTENT DE L'ÉLYSÉE.



LA SORTIE DU CORPS DIPLOMATIQUE APRÈS LA RÉCEPTION DE MARDI.

CEUX POUR QUI LA LOTERIE A DU BON



LE GROUPE D'EMPLOYÉS D'UNE IMPRIMERIE PARISIENNE QUI A GAGNÉ UN MILLION AU DERNIER TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE.

AU PROCÈS STAVISKY

Après le réquisitoire de M. Gaudel, on en arrive aux plaidoiries



M. L'AVOCAT GÉNÉRAL GAUDEL.

Paris, 2 janvier. — Les deux jours de courtes audiences ont été terminés, ce mardi 31 décembre et le mercredi 1^{er} janvier pour être le Nouvel An, sont passés et le procès Stavisky reprend jeudi après-midi. Nous voici à la 42^e audience, avec la suite des réquisitoires.

La parole est donnée à l'avocat général, M. Gaudel, qui commence ainsi :
 — L'heure est enfin venue pour moi de sortir de mon diabolique alliance. Je

descendis de la croix où m'ont cloué des amis cruels.

« Vous acquitterez Depardon »
 M. Gaudel, après une sorte de plaidoirie en faveur de « la magistrature si injustement attaquée » au cours de ces longues audiences, continue :

— Je vais tout de suite jeter par dessus bord (sic) l'accusé en faveur duquel j'abandonne l'accusation : Depardon, personnage fantôme que vous acquitterez, Messieurs les jurés.

« Une confirmation des deux ans qu'a faits Romagnino »
 M. Gaudel étudie ensuite le cas de Romagnino :

— Il est inadmissible, déclare-t-il, que Romagnino n'ait pas connu les agissements de Stavisky. Il était l'ombre de l'épée. Il a profité de l'argent impur. Sa culpabilité est certaine et établie. Romagnino a fait deux ans environ de prison préventive. Je vous demande, messieurs les jurés, de confirmer cette prévention en condamnant Romagnino. Il y a une seule circonstance atténuante en sa faveur, c'est que, tandis que tant d'autres prétendaient n'avoir connu Stavisky, lui est resté fidèle. Il l'a dit ici même, à l'audience. Moi j'ajoute qu'il en a profité au point qu'il n'est maintenant que l'ombre qui a perdu son homme.

(Lire la suite page 2).

BILLET PARISIEN LES LEÇONS DES MOINS-VALUES BUDGÉTAIRES

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 2 JANVIER (Minuit).

Le rendement général des impôts pendant le mois de novembre 1935, dont le Ministère des Finances vient de faire connaître les résultats, se présente sous un jour défavorable.

Par rapport aux recouvrements de novembre 1934, ceux de novembre 1935 accusent une diminution de 126.744.000 fr. pour les impôts indirects et les monopoles et une diminution de 6.484.000 fr. pour les produits du Domaine.

Au contraire, comparés aux recouvrements de novembre 1934, ceux de 1935 accusent une augmentation de 189.943.000 fr. pour les impôts cédulaires et l'impôt général.

Ces chiffres attestent que les difficultés budgétaires ne seront pas complètement surmontées, même avec les nouvelles mesures d'économies incorporées dans le budget de 1936, si la reprise économique ne se produit pas en cours d'exercice.

Et l'on en vient tout naturellement à penser, comme le font les journaux anglais qui ont suivi avec beaucoup d'attention les travaux parlementaires de fin de session, que le remède à la crise financière est beaucoup plus d'ordre économique que d'ordre comptable. Non pas que les économies aient été inutiles, elles étaient au contraire indispensables, mais c'est un fait que l'œuvre de compression budgétaire ne suffit pas à elle seule à rendre à la Trésorerie l'aïssance qu'elle ne peut avoir actuellement que par recours à l'emprunt.

La reprise économique ne dépend pas que de nous seuls; elle doit s'affirmer vigoureusement dans le monde entier pour faire sentir ses effets jusqu'à nous. Comme nous avons été atteints les derniers par la crise, il est normal que d'autres peuples en sortent avant le nôtre. Il est clair, par ailleurs, que les nuages amoncés sur l'Europe portent atteinte à la confiance tout d'abord dans les nations les plus directement menacées.

Mais la confiance — condition nécessaire de toute reprise, et partant, de tout équilibre durable entre les recettes et les dépenses de l'État — il nous appartient pour une large part de la rétablir. Nous n'aurons rien fait pour elle si, lors des prochaines élections générales, le peuple français montre qu'il est incapable de saisir le véritable enjeu de la consultation populaire. Toute victoire des partis qui sont synonymes de lutte fratricide ou de révolution tarira la confiance, aggravera la crise et affaiblira la position de notre pays dans le monde.

Par contre, le triomphe de l'esprit d'union et de collaboration entre les partis et entre les classes sociales, facilitera grandement le retour à des conditions économiques normales. Il permettra d'attendre l'accalmie européenne d'où sortira la prospérité. Et cette accalmie, il la favorisera en donnant au Gouvernement français l'autorité nécessaire pour fortifier le système de la sécurité collective sans laquelle la paix est privée de fondations solides.

R...

Un agent de police blessé au cours de l'attentat de Marseille, succombe à ses blessures

Marseille, 2 janvier. — Le gardien de la paix Galy, blessé grièvement d'une balle de revolver, lors de l'attentat contre le roi Alexandre et M. Barthou, le 9 octobre 1934, est décédé jeudi, des suites de cette blessure.

L'ARRIVÉE DE LA FAMILLE LINDBERGH EN ANGLETERRE



PRÉCÉDÉ DE SA FEMME, LE COLONEL LINDBERGH, QUI TIENT SON FILS DANS SES BRAS, DÉBARQUE À LIVERPOOL.

Le cadavre d'un enfant gisait au bord de la route à Choisy-le-Roi

L'ENQUÊTE PROUVE QUE LE PAUVRE PETIT A ÉTÉ ASSASSINÉ IL Y A HUIT JOURS

Paris, 2 janvier. — Un crime horrible a été découvert, à l'aube du premier jour de l'an, à Choisy-le-Roi, où un passant a trouvé sur le bord de la route le corps entièrement nu d'un garçonnnet de 5 à 6 ans, portant les traces de graves sévices qui avaient déterminé la mort.

M. Pierre Jaroslé, 65 ans, journalier, 56, rue des Basses-Pierres, à Antony, suivait, vers 7 heures, la route nationale de Versailles à Choisy-le-Roi, lorsqu'il aperçut dans un fossé, à la hauteur du cimetière de Fresnes, une pèlerine d'enfant. Le vêtement portait une petite marque d'étoffe blanche avec un nom : Plouhinec, et un numéro 173 écrits à l'encre.

M. Jaroslé prit le manteau et continua son chemin en se promettant de déposer sa trouvaille dans la première maison qu'il rencontrerait. Mais, en passant, il le trouva, en passant, un peu plus tard, au carrefour de la Belle-

docteur Paul, médecin légiste, et M. Pagès, juge d'instruction.

Les inspecteurs de la police judiciaire ont entrepris des recherches très actives, afin de retrouver les parents de la petite victime.

M. le docteur Paul a examiné, à l'Institut médico-légal de la police, le corps de l'enfant et a fourni à la police judiciaire son signalement : Taille 1 m. 03, cheveux châtain, yeux marrons, dents en bon état, base du nez relevée, signe particulier : a sur la joue droite, près de l'oreille, une petite excroissance de chair.

Le médecin légiste a constaté aussi que la clavicule droite était fracturée et que le petit cadavre portait de nombreuses ecchymoses aux membres supérieurs et à la hanche droite. Il estime que la mort pourrait remonter à une semaine.



UN GENDARME GARDE LE CORPS DE L'ENFANT EN ATTENDANT LE FOURGON MORTUAIRE.



LES ENQUÊTEURS SUR LES LIEUX DU CRIME.

Epine, que forment les routes de Paris à Fontainebleau et de Choisy-le-Roi, à Versailles, il découvrit le petit corps sur des cailloux, près d'un tas d'immondices, sur le bas-côté de la route. Un corps immobile, violacé.

Le visage de l'enfant portait d'effroyables ecchymoses, des marques de coups donnés avec une rare violence. Au cou, était serré un lien provenant sans doute d'un petit chandail de laine.

M. Jaroslé alerta la gendarmerie de la Belle-Epine. Et bientôt les enquêteurs se rendirent sur les lieux, où M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire, et ses collaborateurs, les rejoignirent, ainsi que

Il a constaté que les pieds et les mains sont « macérés », comme la chair des cadavres que l'on vient d'exhumer ou qui ont séjourné dans l'eau ou un endroit humide (cave, buanderie). Il ne procédera à l'autopsie que dans une dizaine de jours, laissant le corps dans son état présent, aux fins de reconnaissance éventuelle.

A la fin de l'après-midi, on apprenait que le propriétaire de la pèlerine était M. Ortigier, employé de l'assistance publique à Antony.

M. Ortigier est venu déclarer au commissariat de police de Choisy-le-Roi qu'il avait perdu cette pèlerine au cours d'une promenade à bicyclette.

On a appris aussi que le 30 décembre, dans l'après-midi, des passants ont déposé au commissariat de police de Choisy-le-Roi un petit pardessus de collier avec boutons dorés, un autre, genre marine, et un cache-nez qu'ils avaient trouvés du côté de la rue Emile-Zola. Mais, ils refusèrent de faire connaître leur identité.

On a découvert dans les poches des vêtements des tickets d'autobus. Des vérifications sont entreprises.

De nouvelles manifestations d'étudiants en Égypte

Le Caire, 2 janvier. — Plusieurs milliers d'étudiants de l'Université d'Azhar sont livrés jeudi matin à de nouvelles manifestations, au cours desquelles huit agents de police ont été blessés et un étudiant grièvement atteint.

Une autre manifestation a eu lieu à Awassia. La police a dû tirer sur les étudiants. Un certain nombre de ceux-ci ont été blessés.

Sur la route du Pecq, un mur de soutènement s'écroule

Cinq passants sont ensevelis



LA FOULE DEVANT LE LIEU DE L'ÉBOULEMENT.

Versailles, 2 janvier. — Mercredi, vers 1 h. 30, un mur de soutènement maintenant des masses de terre de chaque côté de la route du Pecq, au lieu dit le Folsion-Rouge, s'est écroulé, vraisemblablement par suite des infiltrations de la pluie et des vibrations occasionnées par le passage de nombreux véhicules, camions et autobus.

Cinq personnes qui passaient à cet instant ont été prises sous l'éboulement. Deux d'entre elles ont été dégagées quelques instants plus tard. Elles avaient succombé.

Il s'agissait de M. Gourdeau, domicilié rue Wauthier, à Saint-Germain, et de sa fiancée, M^{lle} Yvonne Teiller, habitant cité des Combattants, au Pecq.

On devine l'infinie détresse des parents venus reconnaître les pauvres restes à la morgue du Pecq. C'est au moment où le jeune homme raccompagnait sa fiancée que le jeune couple fut surpris par ce terrible accident.

Étant données les ténèbres et la violence tempête, les travaux de sauvetage furent abandonnés au cours de la nuit mais repris jeudi matin par une équipe de chômeurs que la municipalité de la ville emploie.

Ces ouvriers ont mis à jour les cadavres d'un homme, de sa femme et sa fille âgée de 20 mois.

On ne pense pas que sous les décombres il y ait d'autres victimes, car aucune autre disparition n'a été signalée.

Les Chambres sont en vacances jusqu'au 14 janvier

Ce n'est que mercredi, à 8 heures 30 du matin, que le budget a pu être adopté en sixième lecture...

Les droits de mutation par décès, les primes à la culture du lin, du chanvre, et de l'olivier, la taxe à la mouture, l'encouragement aux résiniers et aux sericulteurs, les secours de chômage aux artistes... Il n'a pas fallu moins de six lectures, dans la nuit de mardi à mercredi, pour obtenir enfin que les deux Chambres se missent d'accord sur le budget de 1936.

Il était 8 h. 30 du matin, lorsque, les

dernières résistances enfin réduites, M. Pierre Laval, au Palais-Bourbon, et Léon Bérard, au Luxembourg, purent tirer de leur poche le décret de clôture.

Une trentaine de députés, une vingtaine de sénateurs avaient « tenu » jusqu'au bout, qui dans les salles des séances, qui dans les fauteuils des couloirs.

On n'a toutefois pas jugé utile, comme jadis, d'arrêter à minuit les aiguilles des horloges parlementaires : il suffira que la loi budgétaire s'appelle loi du 31 décembre 1935.

Et voici comment s'établissent les comptes de l'État pour cette année :

Recettes	Fr. 40.448.297.928.
Dépenses	40.437.208.828.

Excédent des recettes 12.078.941.

Maintenant, les Chambres sont en vacances jusqu'au mardi 14 janvier.

Saint-Exupéry et Provost sont retrouvés

Le Caire, 2 janvier. — L'aviateur de Saint-Exupéry et son mécanicien Provost ont été retrouvés sains et saufs, à 150 kilomètres à l'est du Caire.

Ils avaient erré trois jours durant dans le désert.

Les deux aviateurs sont arrivés au Caire dans la soirée.

La Grèce votera le 26 janvier

Athènes, 2 janvier. — Dans une déclaration publiée par les journaux, M. Demertzis, président du Conseil, annonce que les élections auront lieu à la date fixée, c'est-à-dire le 26 janvier, la situation ne permettant pas d'ajournement.

AU ZOO DE BERLIN



UN NOUVEL ÉLÉPHANT DE MER VIENT D'ARRIVER AU ZOO DE BERLIN ET, COMME ON LE VOIT, IL EST DÉJÀ TRÈS FAMILIER AVEC LE GARDIEN QUI LUI DONNE À MANGER.